



## EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 14 NOVEMBRE 2019

Etaient présents : Anne-Sophie SICARD, Annick UDA, Julien BOCQUILLON, Monique BOUCHU, Anne BERGER, Simone BRETON, Frédéric DOURLLEN, Jérôme MIROUX.

Etaient excusés : Brice de la BÉDOYÈRE, Gérard KUSIAK (pouvoir à F. DOURLLEN), Emmanuelle COURTINES (pouvoir à S. BRETON).

Etaient absents : Jean Eric AUDITEAU, Christian BAKER, Maité BOYER.

-----  
Le procès-verbal de la dernière séance a été approuvé.  
-----

Dans le cadre de l'attribution de la concession de service public pour la gestion de l'accueil périscolaire, la pause méridienne et les mercredis, pour une durée de contrat de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, au vu du rapport d'analyse des candidatures, le conseil municipal :

- entérine le choix du candidat ILEP en tant que délégataire,
- approuve les termes du contrat de concession de service public et ses annexes issus de la négociation avec l'ILEP,
- et autorise le maire à signer ce contrat et ses annexes et tous actes nécessaires à son exécution.

Mme le Maire rappelle que les communes de Baron, Rosières et Versigny ont fait l'acquisition d'une lame de déneigement pour pouvoir assurer la sûreté du passage dans les rues, et plus particulièrement le passage du bus de ramassage scolaire.

Des projets de conventions relatives à la participation au déneigement des routes avec deux agriculteurs de Baron sont présentés à l'assemblée.

Le conseil municipal autorise le maire à signer ces conventions pour une durée d'un an ainsi qu'à signer les avenants nécessaires aux contrats d'assurance pour couvrir les interventions des exploitants agricoles.

Mme SICARD rappelle à l'assemblée la distribution de colis aux personnes âgées de plus de 70 ans effectuée traditionnellement avant les fêtes de fin d'année.

Il a été recensé à ce jour 96 personnes. Le conseil décide de maintenir les conditions actuelles d'attribution des colis pour un montant maximum de 30 € par colis.

La distribution de ces colis est prévue pour le **samedi 14 décembre**.

Fin de séance à 21h30

---